

- Bon Pour Acceptation
de Prix
31 Mai 2024



Accusé de réception en préfecture
034-213403322-20241011-2024-10-11-2c-DE
Date de réception préfecture : 16/10/2024

MAIRIE DE VIAS
Service Urbanisme
Arrivé le :

17 JUIN 2024

- Bon pour Acceptation
de Prix.
06/06/24 - *Idalgo*

Original:
Mme Véronique COSTES
Mr Eric IDALGO-DEVISME
Mr Yann DEVISME
Route de Villeveyrac – Lieudit Raymond Bernat
34560 POUSSAN

- Bon pour acceptation de Prix.
06/06/24

OBJET : Cession à la Commune / AC 80-81-83 / COSTES - HM/LL/SD
Responsable du Service Urbanisme : Laure LOZANO – Mail : l.lozano@ville-vias.fr
Affaire suivie par : Sophie DELAGE – Tél : 04 67 21 87 65 – Mail : s.delage@ville-vias.fr

Vias, le **27 MAI 2024**

Madame, Messieurs,

Je fais suite à la réception, le 22 mai 2024, en l'Hôtel de Ville de Vias, de votre proposition de cession de vos parcelles cadastrées AC n° 80, 81 et 83 sises Lieudit « Le Trou de Ragout », d'une contenance totale de 1745 m².

Lesdites parcelles sont situées en zone NER au Plan Local d'Urbanisme (PLU) modifié le 24 mai 2022 présentant un risque d'inondation désigné zone rouge Rn au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) approuvé par Arrêté Préfectoral n° 214-OI-547 du 3 avril 2014, secteur non urbanisable de la Commune.

Aussi, je vous propose d'acquérir les parcelles AC n° 80, 81 et 83 au prix de 3 € le m², soit un prix total de 5 235 € (frais de Notaire à la charge de la Ville de Vias).

Ce prix correspond à une référence foncière retenue par le Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER en date du 05 avril 2024 pour une transaction conclue dans ce même secteur par la Commune.

Si cette valeur foncière reçoit votre accord, je vous remercie de bien vouloir me retourner le présent courrier accompagné de la mention « bon pour acceptation de prix », daté et signé par chaque propriétaire indivis.

Le Service Urbanisme et moi-même restons à votre entière disposition pour tout complément d'informations.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, en l'expression de ma parfaite considération.

Mme Muriel PRADES
Adjointe au Maire,
Déléguée au Droit des Sols





HOTEL DE VILLE
rue DELAGE SERGIE
6 Place des Arènes
34450 VIAS

034 213 403 322 - 20241011-2024-10-11-2c-DE

Cadres réservés à La Poste

DESTINATAIRE

HOTEL DE VILLE
M^{re} DELAGE SOPHIE
6 PLACE DES ARENES
34450 VIAS

Ce jour,
votre facteur s'est présenté à votre domicile et n'a pas pu vous remettre votre lettre.



Info facteur :

Cet envoi vous sera remis contre paiement de la somme de : EUR

R1

La Poste - SA au capital de 5 857 265 636 euros - SIA QUAI (85) 1022 Paris - Siège social : 8 RUE DU COLONEL MEYER 93100 ROISSY CDG
SSRF VS-MUZ PST 903520 P16



Numero de livraison : 1A 214 303 2488 7

RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE
RÉCEPTION

CHOISISSEZ LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

NOUVELLE LIVRAISON
À DOMICILE À
LA DATE DE VOTRE CHOIX

OU

RETRAIT DANS
LE BUREAU DE POSTE
DE VOTRE CHOIX

FAITES VOTRE CHOIX AUJOURD'HUI AVANT MINUIT

www.laposte.fr/modification-livraison

SANS CHOIX DE VOTRE PART, votre lettre sera disponible :

Au bureau de :
Le / /

À partir de h

(date et heure de mise à disposition de la lettre en livraison)

AVIS DE PASSAGE

